

## Chapitre 3

### Confinement et déstabilisation migratoire : le cas d'une famille marocaine

*Sarah Nicaise, Alizé Cavé, Alfonsina Faya Robles,  
Grégory Beltran, Eléonore Coeurdevey, Jean-Charles Basson,  
Laurence Boulaghaf et Alexandra Soulier – Membres du collectif CONFINS  
(CONFinement et Inégalités Sociales)*

Originaires du Maroc, Amal et Yousef Alaoui ont vécu pendant 14 ans à Madrid<sup>1</sup>. Amal y a rejoint son mari dans le but de poursuivre des études supérieures qu'elle avait commencées dans son pays. Mais, rapidement, elle a dû suspendre sa formation et trouver un travail, afin de compléter les faibles revenus de Yousef. Les 1 000 euros que ce dernier parvenait à gagner comme employé dans une blanchisserie ne suffisaient pas à subvenir aux besoins du couple et de leur premier enfant. En 2015, le couple a eu un deuxième enfant ; puis un troisième, au mois de janvier 2019. La famille Alaoui habite alors dans une maison de « presque 90 m<sup>2</sup> », avec un jardin. Les enfants ont de l'espace et peuvent pratiquer des activités à l'extérieur. « La grande » est inscrite dans un club de natation et fait aussi « de la danse avec l'école ». La famille a l'habitude d'aller pique-niquer « dans des petits villages, à la campagne » en ramenant leurs « sandwichs de la maison ». Amal « est bien » en Espagne, elle y a des ami·e·s, « des Espagnol·e·s ». Elle envisage même d'entamer une formation d'aide-soignante. Mais Yousef, lui, a un autre « rêve ». Depuis de nombreuses années, il souhaite venir vivre en France. À la fin du mois d'août 2019, il décide de partir seul à Toulouse.

---

1 Les prénoms, noms et d'autres éléments identifiants ont été modifiés.

« En 3 jours », il trouve du travail comme ouvrier dans une entreprise de métallurgie en tant qu'intérimaire, pour 1 200 euros par mois. Sa nouvelle situation l'encourage à demander à sa famille de le rejoindre. Parce que la séparation d'avec leur père est dure pour les enfants, Amal accepte et fait sien le choix de son mari. À la fin du mois de décembre 2019, Yousef trouve « un tout petit appartement », un point de chute provisoire ; Amal et les trois enfants le rejoignent début janvier 2020. Quand, le 17 mars, débute le premier confinement, la situation socio-économique de la famille se dégrade brusquement. Cette mesure sanitaire vient soudainement déstabiliser sa trajectoire migratoire en fragilisant ses conditions d'existence et en marquant l'avenir d'incertitudes.

À partir du cas de la famille Alaoui, cette contribution vise à montrer comment la crise sanitaire de la Covid-19 a violemment impacté les individus les plus vulnérables et les plus invisibles. En retraçant le quotidien confiné de cette famille, il s'agira d'appréhender la dégradation des conditions d'existence des personnes migrantes récemment installées en France pendant la période du premier confinement. L'absence d'aides sociales, la déstabilisation professionnelle, la précarisation des conditions d'habitat, le manque de réseaux d'entraide sont autant de contraintes produites, et renforcées, par la mesure de confinement, qui précipitent une large partie de la population migrante primo-arrivante dans une situation de grande précarité. Pour ces parents, comme pour d'autres, résidant depuis peu sur le territoire français, cette mesure sanitaire est alors vécue comme un empêchement de *soi* et de réalisation familiale. Pour autant, la famille Alaoui est loin d'être dépourvue de ressources (en particulier scolaires et culturelles) pour faire face à l'épreuve du confinement. Bien qu'Amal soit aujourd'hui déclassée par rapport à son milieu social d'origine au Maroc, les deux parents ont connu une mobilité sociale ascendante liée à leur parcours scolaire et à leur migration en Europe. En le réinscrivant dans sa trajectoire longue de mobilité(s) sociomigratoire (Bidet, 2018), ce cas permet donc *aussi* d'illustrer, de façon exemplaire, les formes ordinaires de résistance (Allain, 2020), faites d'arrangements, de débrouilles et de stratégies, pour atténuer la pénibilité qui marque cette période. Par ailleurs, la gestion quotidienne des activités, des relations et des émotions de la famille, tout au long du confinement, ne peut se comprendre sans examiner les logiques institutionnelles qui la déterminent. Le temps trouble du confinement la fait soudainement passer d'une logique graduelle d'encadrement administratif et institutionnel à une

situation de décrochage (Castel, 2009) qui révèle les difficultés d'accès aux droits des personnes migrantes et la complexité de leurs parcours au sein des différentes institutions d'aides sociales (Spire, 2015, Gabarro, 2017). Loin d'être isolé, ce cas permet alors de mettre en lumière les pratiques d'entraide et de solidarité qui permettent de pallier la perturbation du fonctionnement des services d'aides sociales et les difficultés de mise en œuvre des dispositifs publics d'aides exceptionnelles.

Cette contribution se fonde sur une enquête<sup>1</sup> menée pendant le premier confinement<sup>2</sup> et consacrée aux effets de cette mesure sanitaire sur les conditions d'existence de personnes aux appartenances sociales (de classe, de race, de genre et de sexualité) et aux situations (administratives, familiales et résidentielles) variées. Pour appréhender le plus finement possible les logiques par lesquelles se reproduisent et s'exacerbent les inégalités sociales en temps de crise sanitaire, nous avons cherché à approcher les populations les plus précaires, marginalisées, souvent invisibilisées, dont la famille Alaoui fait partie. Parce que l'entretien avec Amal a été réalisé à la sortie du confinement, au mois de juin 2020, le cas de cette famille permet de restituer l'expérience du confinement, et l'épreuve de la précarité, à travers la temporalité, distendue et incertaine, qui caractérise cette période.

## Une installation entravée

Dès la rentrée de janvier 2020, quelques semaines à peine après l'arrivée d'Amal et des enfants à Toulouse, Nadia (âgée de 10 ans) et Malik (de 6 ans) sont inscrits dans un établissement scolaire. Les parents entament aussitôt les démarches administratives pour obtenir des prestations sociales auprès de la Caisse d'allocations familiales (CAF). Mais le 17 mars, la mesure de confinement généralisé entre en vigueur : « Mes enfants ont commencé l'école après les vacances de Noël et donc ils avaient pas encore réussi à s'adapter que le confinement est arrivé. »

---

1 Cette enquête a été conduite par 9 chercheur·e·s de sciences sociales, constitué·e·s en collectif des CONFINS (CONFinnants et Inégalités Sociales), dans le cadre du projet de recherche (ANR) EPIDEMIC-19 porté par l'Institut Fédératif d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société (IFERISS, FED 4142).

2 74 entretiens semi-directifs ont été réalisés, par téléphone ou en face-à-face, entre les mois d'avril et de juin 2020.

Cette mesure sanitaire provoque d'abord la cessation soudaine de l'activité professionnelle de Yousef. Intérimaire, son contrat n'est pas renouvelé et il ne peut prétendre à la mesure exceptionnelle de chômage partiel mise en place par le gouvernement. Il s'inscrit immédiatement à Pôle emploi. Mais durant les semaines qui suivent, il reste sans nouvelles d'un versement éventuel d'indemnités. Les démarches que le couple a engagées quelques mois auparavant auprès de la CAF n'aboutissent pas. Isolés à Toulouse, les Alaoui ont pour seul repère l'administration espagnole et peinent à faire face aux complexités du fonctionnement administratif français. Leurs possibilités sont d'autant plus limitées que les guichets des administrations sont fermés (Dubois, 2015 [1999]). Officiellement, le travail d'accompagnement des usagers est maintenu à distance, mais les services sont difficilement accessibles par téléphone et contraignent à l'attente (Auyero, 2019). Sans aucune entrée d'argent, la situation économique de la famille se dégrade rapidement. Déstabilisé professionnellement, fragilisé économiquement, le couple reste suspendu à un traitement administratif de leur situation dont il ne peut anticiper ni les délais, ni l'issue :

« Donc à mesure que passait le temps, on se demandait comment ça allait se passer, si on allait avoir nos droits ou pas. Et à ce moment-là, on n'avait pas non plus de réponse de la CAF, donc comment on allait payer ? »

À l'insécurité économique s'ajoute un mal-logement que le confinement fait durer. Les deux parents et les trois enfants sont enfermés dans un appartement de 50 m<sup>2</sup>, composé d'une chambre, d'un salon, d'une cuisine et d'une salle d'eau. Les équipements ménagers sont limités : une machine à laver et un « petit » réfrigérateur sans congélateur. Exigu, l'appartement est aussi insalubre. Selon Amal, Nadia, leur fille aînée, développe une allergie à cause de l'humidité. Ces conditions d'habitat précaires sont aggravées par un événement inattendu : la veille du confinement, Amal découvre des piqûres de punaises de lit sur le corps de Nadia. Les parents interpellent aussitôt la propriétaire du logement, mais cette dernière renvoie la responsabilité sur le syndicat de l'immeuble. Aucune intervention ne leur est proposée. Yousef demande alors de l'aide à une connaissance, « un Marocain », qui lui procure un insecticide. L'application du produit, particulièrement toxique, implique normalement de clore les pièces et de quitter le logement pendant 48 heures. Or, en plein confinement, cela s'avère impossible. Yousef traite donc l'appartement pièce

par pièce et, pendant plusieurs jours, la famille vit tantôt dans la chambre, tantôt dans le salon. Amal lave l'ensemble de la literie et des vêtements. À défaut d'un espace pour les faire sécher, elle se rend dans une laverie. La dépense de « 7 euros » par lot de linge est importante pour la famille dont l'équilibre budgétaire est de plus en plus fragilisé :

« On a essayé chaque jour de chercher, moi ou leur papa, des possibilités : comment faire avec nos moyens ? Chaque jour ! Ça été vraiment une souffrance quotidienne ! »

Les difficultés et les empêchements auxquels sont confrontés les Alaoui, au début du confinement, donnent à voir les mécanismes par lesquels cette mesure sanitaire déstabilise leur installation et dégrade leurs conditions d'existence, déjà précaires. Le confinement apparaît comme un blocage objectif qui stoppe brusquement leur parcours de mobilité sociomigratoire et, de manière connexe, comme un empêchement de *soi* et de réalisation familiale. L'arrivée en France de la famille s'inscrit, en effet, dans un processus migratoire long et adaptatif (Martiniello & Rea, 2011), un parcours de mobilités spatiales, sociale et économique fait de réarrangements constants, de réévaluations des attentes et des aspirations parentales. Elle prolonge une période qu'Amal présente comme une réussite, même si sa situation en Espagne n'était pas celle qu'elle avait envisagée à son départ du Maroc. Bien avant leur arrivée en France, les Alaoui ont anticipé le processus de départ et d'installation : choisir une ville géographiquement proche de l'Espagne pour pouvoir y retourner facilement, assurer en amont la stabilisation professionnelle et économique de Yousef pour qu'il puisse trouver un logement et organiser ensuite la venue de la famille, permettre aux enfants une transition sans rupture dans leur scolarité. Si les possibilités semblent multiples, certaines encore un peu floues, quand les parents décident de venir habiter en France, la limitation induite par le confinement est quant à elle univoque et freine la dynamique de mobilités (sociale, professionnelle, résidentielle) engagée dans leur parcours migratoire.

## La gestion du manque

En l'espace de quelques semaines, la famille Alaoui bascule dans la pauvreté<sup>1</sup>. Ses conditions quotidiennes d'existence se dégradent et se conjuguent à l'isolement relationnel et aux difficultés administratives liées à l'arrivée récente en France. La sensation de tomber dans la précarité n'est cependant pas immédiate car le confinement est au départ annoncé pour une courte durée, reconduit toutes les deux semaines. Cette décision politique ne permet pas à aux parents d'anticiper les conséquences réelles et durables de la mesure sanitaire sur le quotidien :

« Je me rappelle très bien que le jour où tout le monde a été en train de faire des stocks, on n'en a pas fait ! Parce que, premièrement, on a seulement un petit frigidaire, pas de congélateur. Donc, on [ne] peut pas réserver beaucoup de choses. Et après, j'ai pensé qu'on n'allait pas mourir... On avait pensé que ce serait quinze, vingt jours, un mois. Donc, c'est pas grave ! »

Mais au fil des semaines qui passent et du confinement qui dure, la pauvreté s'installe et s'aggrave. Elle place Amal et Yousef dans une situation d'impuissance qui les astreint à la privation, au double sens du terme : être privé e et se priver. Leurs conduites ascétiques et tactiques de pauvreté (Schwartz, 1990) se caractérisent, d'abord, par une gestion *plus que* rigoureuse du budget, des dépenses et des stocks de nourriture. Comme la famille n'a aucune entrée d'argent, Amal dépense le moins possible. Jusqu'au début du mois d'avril 2020, elle n'achète plus aucun produit alimentaire et compte (sur) son « stock » qui n'est « pas très grand » : « Deux kilos de lentilles sèches, des haricots blancs secs, des pois chiches [et] dix kilos [...] de farine intégrale » avec laquelle elle fait son pain. Au début, Amal prépare aussi « des gâteaux avec un peu de sucre, pour aider à passer le temps » ; mais le stock s'amenuise : « On en est arrivés à être un demi-kilo de lentilles et, je crois, 250 grammes à peu près de haricots blancs. Avec trois enfants ! »

---

1 Nous utilisons ici la notion de pauvreté en la rapportant à ses dimensions économique (l'absence de ressources monétaires), administrative (les difficultés d'accès aux droits sociaux) et relationnelle (l'isolement).

Cette situation douloureuse fait naître des sentiments de culpabilité et de honte. Elle oblige les parents à une gestion économique, matérielle, mais aussi relationnelle et émotionnelle permanente du manque, pour tenir. Et cela d'autant plus que les Alaoui craignent désormais que leur confrontation à la précarité ne soit plus temporaire, mais risque de durer.

Les parents réduisent alors les repas ; d'abord les leurs, puis ceux de leurs enfants. Amal explique ainsi comment elle a cherché à temporiser la faim de ses enfants et leur faire accepter la privation alimentaire :

« J'ai parlé à mes enfants, je leur ai dit qu'on réduirait un repas dans la journée. On avait l'habitude qu'ils se lèvent à 7 h-7 h 30 tous les jours. Mais, je me suis dit qu'ils pourraient dormir un peu plus. Après, à 10 h 30 ou quelque chose comme ça, ils pourraient prendre un petit-déjeuner. Puis, un repas à 15 h 30-16 h, et une petite chose, pour eux, pour la nuit. Donc, on a réduit. [...] J'ai parlé avec eux en disant : "C'est pas seulement pour nous, c'est tout le monde ! Donc, il faut un peu être forts. C'est pas grave. C'est pas mauvais pour la santé, seulement il faut être forts !" Ils ont réussi à avoir la patience. »

Ces conduites parentales rigoureuses produisent un double effet. Elles viennent d'abord contenir les besoins alimentaires des enfants. Mais la discipline corporelle sert aussi à leur transmettre des valeurs morales : être patients, résister, « être forts ». Peu à peu, la maîtrise du manque fait cependant place au sentiment d'impuissance. Les parents se retrouvent face à des choix impossibles : « On en est arrivés au point de ne plus avoir que 50 euros sur notre compte ! 50 euros, ça t'oblige à faire le choix entre la facture du téléphone, les couches pour le bébé... Ça paie quoi ? » Si Amal ne se résigne pas, elle a cependant peu prise sur la situation : « Cette sensation d'avoir les mains attrapées, liées, c'est très, très dur ! Très dur pour une maman ! » Elle ajoute : « On arrivait vraiment à pleurer tous les deux. » Pour Yousef, cette souffrance s'accompagne d'une forte culpabilité et d'une mise en doute du projet migratoire qu'il rabat à ses seules aspirations : « Il s'est senti coupable d'être venu. [...] Il s'est dit qu'il avait été égoïste, qu'il avait seulement pensé à lui... »

La gestion familiale du manque est aussi une gestion quotidienne des tensions et des frustrations des enfants, générées par le manque d'espace et renforcées par leur écart d'âge. Agés de 18 mois, 6 ans et 10 ans, les enfants n'ont pas les mêmes activités. Ils doivent cependant s'y adonner dans la même

pièce : le salon. Le matin, Amal s'occupe du bébé et du cadet pendant que Yousef aide l'aînée à faire ses devoirs sur l'ordinateur. Inévitablement, les enfants en viennent à se disputer : « Donc, le bébé veut jouer et le grand garçon joue avec ses voitures. Puis, le bébé vient, le dérange. Ça commence ! Puis [...] la grande s'énerve : "Comment je peux me concentrer !?" ». L'espace exigu de l'appartement limite par ailleurs la satisfaction de leurs besoins et empêche leurs envies :

« Et après, par exemple, l'heure de dormir du bébé, il ne faut pas faire de bruit. Mais, ce n'est pas possible parce que les deux veulent jouer... La grande a une corde à sauter. Elle veut jouer avec, mais il n'y a pas la place. Alors, elle commence à pleurer. Parce que si elle commence à jouer, elle risque d'accrocher la lampe avec sa corde. »

Conscients des contraintes spatiales et matérielles auxquelles les enfants sont soumis, Amal et Yousef essaient d'être « patients » et leur expliquent la nécessité de prendre sur soi et d'accepter la situation : « C'est pas possible, mon cœur, on peut pas ! On n'a pas d'autres possibilités ! C'est le confinement, on peut rien faire du tout ! » Si les parents font bonne figure devant leurs enfants, en coulisses, leur perception des choses est toute autre : « C'était une souffrance quotidienne ! Chaque jour, à la fin de la journée, tu te sens, en tant que maman et papa, avec une grande souffrance ! »

Ce désarroi généré par les difficultés à couvrir certains besoins fondamentaux des enfants, Amal le tait à sa mère qui l'appelle pourtant « tous les jours » pour prendre de ses nouvelles :

« Moi, vraiment, au début, j'ai fait en sorte de ne jamais donner à ma mère la sensation qu'on souffrait ou qu'on allait pas bien. Donc, je suis restée toujours un peu positive : "On est bien, oui. Non, c'est pas grave." »

Elle finit toutefois par lui avouer les difficultés économiques que traverse sa famille : « Au final, ça n'a pas été possible de cacher tous les sentiments ! [...] C'était dur, seulement l'argent ! » Mais lorsque sa mère lui propose de lui prêter de l'argent par le biais de son oncle qui habite à Paris, Amal décline. Elle précise : « Pour moi, ce n'était pas logique, ni pratique. » Dans son cas, la gestion de la pauvreté relève aussi d'une stratégie de maintien de soi et de réassurance de la famille restée au pays. Ne pas tout dire de



la situation de grande précarité dans laquelle elle se trouve, et refuser de l'argent dont la famille a pourtant besoin, permettent à Amal de garder la face (Goffman, 1974). D'autant plus que sa mère vit son expérience migratoire comme une source d'inquiétude et de déception :

« Pour ma mère, ma carrière d'études, elle a été stoppée. J'étais très bonne élève, très bonne étudiante et en partant je n'ai pas eu la possibilité de continuer les études. Alors, elle pense que c'est dommage! »

Loin des attentes de sa mère, la période particulièrement difficile qu'elle traverse et dont elle ne voit pas l'issue, l'oblige ainsi à cacher sa situation et à chercher, avec Yousef, des solutions concrètes : « Comment manger ? Et comment on peut réussir à avoir de l'argent ? »

### La recherche de soutien

Les solutions n'apparaissent toutefois pas immédiatement. Jusqu'au milieu du mois d'avril, Amal et Yousef restent dans l'incertitude et l'attente. Avec le confinement, la lenteur des démarches administratives pour l'accès aux droits s'est considérablement accrue. Les guichets n'ont pas rouvert et la famille devient invisible aux yeux des institutions d'aide sociale. Plus d'un mois après le début du confinement, leurs demandes auprès de la CAF et de Pôle emploi n'ont toujours pas été satisfaites, alors que leurs premières démarches remontent au mois de janvier 2020. Il en va de même pour la couverture d'assurance maladie. Yousef et les enfants n'ont pas de carte Vitale, ce qui génère « un peu [de] peur » en période de pandémie : « Des fois, il te vient à l'esprit : "Et si quelqu'un tombe malade, et si quelqu'un... [silence]" » Le couple s'est pourtant appliqué à suivre scrupuleusement les protocoles administratifs : Yousef s'est présenté à Pôle emploi pour l'ouverture de ses droits, puis il a fourni « tous les papiers, chaque fois que les administrations ont demandé quoi que ce soit ». Au départ, ils attendent, pensant que les choses prennent « un peu de temps » et qu'à l'image de leur expérience de l'administration espagnole, les aides et les droits vont finalement arriver.

Or plus le temps passe, plus Amal doute. Elle suppose que les démarches entreprises n'ont pas été suffisantes. Comme « tout [est] fermé », elle ne sait

à qui s'adresser. Ces parents ne sont pourtant pas dépossédés de toute ressource face aux institutions. Amal avait une bonne connaissance des rouages administratifs espagnols. Maîtrisant l'informatique, Yousef aidait régulièrement des proches dans leurs démarches administratives en Espagne. Mais, en France, leurs tentatives restent vaines et Amal avoue ne pas savoir sur qui s'appuyer. De fait, la famille Alaoui ne peut bénéficier des mesures gouvernementales mises en place et prétendre à certaines aides exceptionnelles car elle n'est pas inscrite dans les dispositifs adéquats ni identifiée par les administrations. Si les ruptures de droits ne sont pas spécifiques au confinement – en particulier pour les personnes immigrées (Spire, 2015), cette mesure sanitaire constitue néanmoins un frein supplémentaire dans l'accès aux droits et aux prestations sociales, élargissant ainsi la zone de vulnérabilité sociale et institutionnelle de la famille.

Durant le mois d'avril, Amal et Yousef n'ont toujours « aucune réponse » des administrations et ils ont épuisé leurs faibles économies. Amal décide alors d'appeler une assistante sociale de la Maison des solidarités rencontrée avant le confinement : « Pas de réponses ! » Le réseau familial et communautaire qu'elle pourrait actionner n'est pas présent localement et peut donc difficilement lui venir en aide :

« Parce que sur notre expérience, on connaît pas de gens ici ! J'ai de la famille, mais à Paris ! Ils sont dans une autre situation, ils sont arrivés d'une autre manière. C'est pas la même chose. Donc, ils pouvaient pas nous aider par des conseils. »

Face à l'impasse dans laquelle elle se trouve, Amal mobilise une relation qu'elle connaît, plus récente et moins forte (Perraudin, 2017). Elle utilise « le seul numéro de téléphone » qu'elle possède de la mère d'une camarade de classe de son fils. Cette dernière lui conseille de joindre un centre social de quartier.

Bien que faible, son capital social localisé « ici » (Bréant, Chauvin & Portilla, 2018), à l'échelle du quartier, permet à Amal d'entrer en contact avec Claire, la responsable du centre social de quartier, qui la soutient dans l'ensemble de ses démarches administratives. Avec cet appui, « les portes se sont ouvertes, petit à petit ». La famille Alaoui bénéficie d'abord de colis alimentaires distribués par une association de quartier, puis de « chèques solidaires » dispensés par la mairie. Le centre social accompagne également

les parents dans leurs demandes faites auprès de la CAF et de Pôle emploi, jusqu'alors restées en suspens, et leur permet, en une semaine, d'accéder à leurs droits. Ainsi, à partir du moment où la famille est accompagnée par le centre social, et ce jusqu'à la fin du confinement, elle bénéficie d'une dynamique de ré-affiliation entraînée par un effet de ricochets institutionnels. Contrastant avec l'attente subie pendant plusieurs mois, la rapidité à laquelle la situation administrative des Alaoui se débloque atteste l'importance des intermédiaires pour l'accès aux droits des populations migrantes (Warin, 2017), y compris celles qui sont dotées de ressources culturelles et de compétences administratives.

Face aux difficultés accrues d'accès aux droits et à la protection sociale pendant cette période de confinement, Amal questionne *a posteriori* la posture des acteurs publics, étatiques et municipaux :

« Moi, l'unique chose..., la chose qui m'a touchée pendant le confinement, c'est le travail de la mairie, de l'État. Plus celui de la mairie [...]. Je crois que chaque mairie sait bien, tout est dans leurs ordinateurs, comment vit chaque famille. Donc ça, ça m'a fait mal au cœur! Pourquoi ils n'ont pas téléphoné, pensé aux familles qui sont en train de passer difficilement cette période? »

Le sentiment d'abandon des institutions qu'elle exprime ici contraste avec la grande reconnaissance qu'elle manifeste envers le centre social de quartier qui lui a permis d'accéder à certaines ressources (économiques et matérielles) et de soulager ainsi le quotidien familial. Amal décrit ainsi la forte valeur du peu quand elle raconte les produits qu'elle découvre dans le premier colis alimentaire que la famille reçoit. Le chocolat, qu'il lui était impossible d'acheter, est présenté aux enfants comme une récompense pour avoir réussi à tenir et à accepter la privation : « Donc, je leur ai expliqué : "Regarde, il y a un cadeau pour vous parce qu'ils savent que vous avez été géants, vous avez fait un gros effort!" »

## Des ressources malgré tout

La précarisation des conditions économiques et matérielles d'existence de la famille Alaoui ne doit pas pour autant masquer les capitaux scolaires et culturels que les parents possèdent, mobilisent et réactualisent sous forme de compétences pour organiser les activités familiales (en particulier enfantines) tout au long du confinement. Ce qui peut s'apparenter à des pratiques de débrouille (Anderson, 2011) relève également de conduites et de pratiques éducatives, socialement situées, orientées selon des logiques scolaires et pédagogiques. Les ressources qu'Amal et Yousef détiennent leur permettent, d'abord, de comprendre et de suivre les procédures administratives sur internet. Les difficultés d'accès aux droits qu'ils rencontrent ne sont pas liées au manque de compétences informatiques puisqu'ils accomplissent « facilement » la majorité de leurs démarches en ligne :

« Ça [a] été très facile ! Pour nous, ce n'est pas compliqué. Pour nous, toutes les choses ont été un peu plus faciles parce que mon mari pratique bien, entre guillemets, l'informatique. Donc, on a tout fait sur internet, les papiers et tout ! On a eu de la chance parce que ça fait six ans qu'on a une imprimante qui scanne, qui fait tout ! Donc, pendant le confinement, chaque fois que les administrations ont demandé quoi que ce soit [...] on a réussi à faire tous nos papiers ! »

D'ailleurs, Amal met en avant le fait que l'argent est secondaire vis-à-vis des compétences de Yousef qui leur permettent de gagner en efficacité dans leurs démarches. Si la famille est équipée en matériel informatique, celui-ci est toutefois utilisé avec parcimonie et précaution pour éviter qu'il ne tombe en panne et n'ajoute des préoccupations financières. À la fin du premier confinement, une inquiétude s'installe lorsque l'ordinateur commence à dysfonctionner : « On s'est demandé comment on allait faire parce que l'imprimante a plus de six ans et l'ordinateur plus de huit. [...] Si l'ordinateur fonctionne pas, c'est horrible ! » Mais la peur d'être dépossédé de cette ressource, centrale durant le confinement, se dissipe lorsque le centre social leur prête un ordinateur.

Malgré les possibilités de lire, de comprendre et d'imprimer les attestations de sortie, la famille sort peu, respectant strictement les mesures sanitaires : « Les 17 premiers jours, du 18 jusqu'au 10 avril, on n'est pas sortis ! »

Amal prend très au sérieux la mesure de confinement et en respecte les règles dont elle explique l'importance à ses enfants. Les rares sorties que la famille Alaoui se permet concernent presque toujours l'approvisionnement en nourriture, et la sortie des poubelles « une fois par semaine ». Lorsque les allocations de la CAF sont enfin versées, Amal sort « pour aller chercher le poisson car [la famille] n'avait pas mangé de poisson pendant plus de deux mois! Et sans viande, sans poisson, ce n'est pas possible ». Ce n'est que le jeudi 7 mai qu'Amal sort accompagnée, pour la première fois, des « deux grands [enfants] pour faire un petit tour », suite aux incitations de Claire (la responsable du centre social) qui l'informe que les balades d'une heure sont autorisées et recommandées.

Cette limitation des sorties n'est pas uniquement due à la peur de la contamination. Elle vise aussi, et avant tout, à « respecter les règles, premièrement, parce qu'on sait très bien que s'ils ont fait ça, c'est pas pour jouer ». Lors des rares sorties de son mari, Amal applique à la lettre les recommandations gouvernementales : « J'ai essayé de faire tout ce qu'on a entendu : désinfecter, sortir avec le masque, prendre les gants et tout, ne pas toucher les portes, on n'utilise pas l'ascenseur, des choses comme ça ! » Ce respect des règles sanitaires relève, en partie, des dispositions familiales et scolaires d'Amal qui se manifestent dans son rapport spécifique, autocontraint, à l'autorité. Mais au-delà du respect, cette déférence à l'égard des règles peut aussi être questionnée au regard du statut de cette famille migrante primo-arrivante qui, comme beaucoup d'autres, doit faire ses preuves et montrer sa légitimité à demeurer sur le territoire français (Sayad, 2014 [1999]).

Tout au long du confinement, et malgré des conditions de cohabitation particulièrement contraignantes, Yousef consacre chaque matinée, et parfois davantage, au suivi scolaire de Nadia :

« Les devoirs, c'était chaque jour ! [...] Parfois, ils passaient toute la journée sur les devoirs ! Mon mari, ça fait longtemps qu'il a fini ses études, donc ça n'a pas été facile. Par exemple, les mathématiques, c'est plus facile pour lui. Mais pour le français, il y avait des choses... C'est pas pareil que ce qu'on a étudié nous au Maroc. »

Si la tâche n'est pas toujours aisée (en particulier dans une discipline qui implique l'apprentissage d'une langue qu'ils ne maîtrisent pas), les parents connaissent néanmoins les prérequis et les attentes scolaires. Parce qu'Amal

a grandi auprès d'un père professeur et parce que tous les deux ont eu accès aux études supérieures (qu'ils souhaitent poursuivre), ils ont acquis des dispositions scolaires et connaissent les règles de cette institution. Ils peuvent donc transmettre à leurs enfants l'importance de l'école, et en premier lieu l'assiduité aux devoirs scolaires en période de confinement. L'absence de dictionnaire, présentée par Amal comme un empêchement, témoigne de l'intériorisation des « bon[s] » outils et « chemin[s] » d'apprentissage : « Ils n'avaient qu'internet pour faire les recherches. Parfois ils n'y arrivaient pas... Parce que parfois, tu ne trouves pas la bonne réponse, le bon chemin pour ce que tu cherches. » Ces parents, dont les trajectoires et les aspirations scolaires ont été contrariées par la migration, mettent ainsi un point d'honneur à l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants.

Pendant le confinement, Amal et Yousef contrôlent et limitent également l'usage des écrans – une pratique éducative typique des familles dotées en capital culturel. Amal explique, en effet, faire « tout le possible » pour que les « deux grands » n'utilisent « pas beaucoup les nouvelles technologies ». Elle « contrôle les moments de jouer » : « Un petit moment au téléphone, pas tous les jours ! Même la télé, c'est une heure, une heure et demie ! » Cette limitation du temps passé devant les écrans relève d'un travail éducatif de longue haleine, commencé bien avant le confinement. Elle explique : « J'ai fait tout ce que j'ai pu pour ne pas perdre tout ce qu'on a travaillé pendant des années et des années ! » Amal redouble aussi d'inventivité pour proposer à ses enfants des activités manuelles comme la fabrication de « pâte à modeler artisanale » à partir de farine, d'eau, de sel et de curcuma pour la colorer. Si cette activité est une astuce pour parer le manque (la pâte à modeler vendue en ligne est trop chère, « trois pots, c'est 25 euros ! »), elle s'inscrit également dans une démarche éducative et permet de « partager des moments avec toute la famille ». Amal n'apprend donc pas seulement à ses enfants à être créatifs en s'amusant avec peu, elle leur transmet aussi un certain rapport, pédagogique et scolaire, au jeu et à la débrouillardise. Ainsi, malgré le cadre spatial et matériel fortement contraint, et l'incertitude qui marque la période de confinement, les Alaoui composent avec leurs ressources pour organiser et (en)cadrer le quotidien familial.

## Passer le cap et garder la face

Bien que le premier confinement ait « été très compliqué », Amal ne le résume pas à la pénibilité et à la privation qu'il a générées. Sans minimiser le caractère douloureux et les aspects contraignants de cette expérience, elle affirme avoir aussi « appris beaucoup de choses ». « Des toutes petites choses », précise-t-elle, qui ont cependant leur importance puisqu'elles l'ont « aid[ée] » à réenvisager son propre mode de vie et celui de sa famille : « Il arrive le temps qu'on contrôle un peu notre consommation, tout notre environnement, tout ce qu'on vit ! » Elle ajoute : « Je ne sais pas si tout le monde a remarqué que pendant le confinement on a vu du ciel bleu, on a respiré un bon air ». Percevoir et dire les incidences bénéfiques de cette expérience sur son rapport à la consommation ou sur l'environnement relèvent d'une posture réflexive, socialement située. En regardant par-delà la dimension matérielle de son existence, pour « penser plus profond », Amal met alors à distance la souffrance endurée. D'ailleurs, elle constate que le confinement n'a pas seulement fragilisé le groupe familial, il l'a aussi renforcé. « Pour la première fois », les Alaoui ont pu renforcer les liens intrafamiliaux : « Le reste du temps, quand on travaillait tous les deux, avec les enfants à l'école, on n'avait pas le temps ! [...] Sans sortir, on a pu partager des moments. » Le temps lent et long du confinement, à rebours du rythme pressé du travail et de l'école, Amal le valorise aussi auprès de ses enfants : « La vie qu'on a toujours vécue, elle est très rapide, avec tous ces événements qui affectent notre famille. J'ai expliqué à mes enfants que le confinement, c'est pas un mal. Au contraire, on peut mieux se connaître ! » Elle veut également leur transmettre les enseignements et les « conclusions » qu'elle tire de cette expérience : « Je suis en train de m'organiser pour travailler ces points-là avec mes enfants, pour vivre avec ces idées »

Face au confinement, Amal refuse la figure de victime. Elle en prend même le contre-pied en préférant « penser positivement ». Ne pas se laisser arrêter ou diminuer par la violence vécue pendant cette période et « vivre avec la positivité » relèvent d'une nécessité – faite vertu – de maintien de *soi* et de respectabilité, mais également de distinction qui consiste à s'extraire du stigmate du pauvre. À cet égard, Amal sait la plus forte soumission des autres à l'ordre social : « Je sais très bien qu'il y avait pire que nous ! » À la fin de son récit, elle se compare aux « personnes pour qui ça s'est passé très mal », puis aux « gens qui ont des villas, des piscines et tout ! », pour rétablir sa position entre ces deux pôles : « Je crois pas que je suis pauvre ! Je suis au milieu. » En effet, la

mesure de confinement a précipité les Alaoui dans la précarité, mais ils ont su et pu faire valoir d'autres types de ressources pour l'affronter. La situation économique de la famille s'est, par ailleurs, nettement améliorée à partir du déconfinement. Amal explique ainsi qu'elle a « [re]commencé une vie normale, comme avant le confinement » et peut désormais considérer cette expérience comme une parenthèse dans la trajectoire biographique familiale.

S'intéresser au cas de la famille Alaoui, pendant cette période du premier confinement, permet ainsi d'appréhender les émotions et les affects relatifs aux positions et aux aspirations des personnes ou des familles migrantes. La précarité économique subie et les difficultés pour y faire face ont, en effet, généré des sentiments de honte, de tristesse et de culpabilité qu'Amal et Yousef se sont efforcés de maîtriser et de masquer face à celles et ceux auprès de qui ils incarnent un modèle de force parentale et de détermination migratoire : leurs enfants et leurs parents restés au pays. Au déplacement géographique est venu s'ajouter un déplacement social soudain, vers le bas, qui a contrarié leurs aspirations et a affaibli, symboliquement et dans leurs corps, l'estimation de leur propre valeur. C'est donc aussi la quête de respectabilité (Skeggs, 2015) qui imprègne leur posture, leur rapport aux règles et leurs pratiques (sanitaires, alimentaires, éducatives) à mesure des semaines confinées.

Outre la nécessité de rétablir la valeur sociale, et morale, de la famille, refuser une posture victimaire, relativiser les impacts du confinement pour en retenir ses bienfaits et sa portée éducative, témoigne, une fois de plus, des ressources détenues par les parents Alaoui. En affirmant sa – volonté de – maîtrise sur l'évènement et sur le destin social de sa famille, Amal peut mettre à distance la dureté de l'expérience du confinement tout en réaffirmant les aspirations parentales qui guident le parcours migratoire : « En espagnol on dit 'luche', se battre pour s'améliorer, être mieux ! » La façon dont elle clôture, ainsi, son récit donne à voir la position et la situation, ambivalentes, de nombreuses familles migrantes prises entre contraintes et ressources, entre vécu de certaines formes de dominations et possibilités de résistance(s).



## Bibliographie

- Allain Mathilde, 2020, « Cultiver “la résistance” dans les campagnes colombiennes : comment le quotidien devient politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 235, p. 32-47.
- Anderson Nels, 2011, *Le bobo. Sociologie du sans-abri*, Armand Colin, Paris.
- Auyero Javier, 2019, « Faire patienter, c’est dominer : le pouvoir, l’État et l’attente », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 226-227, p. 121-125.
- Bidet Jennifer, 2018, « Déplacements. Migrations et mobilités sociales en contexte transnational », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 225, p. 69-82.
- Bréant Hugo, Chauvin Sébastien & Portilla Ana, 2018, « Les migrations internationales à l’épreuve du capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 225, p. 9-13.
- Castel Robert, 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statuts de l’individu*, Seuil, Paris.
- Dubois Vincent, 2015 [1999], *La vie au guichet. Administrer la misère*, Points, Paris.
- Gabarro Céline, 2017, *L’attribution de l’aide médicale d’État (AME) par les agents de l’Assurance maladie. Entre soupçon de fraude, figures de l’étranger et injonctions gestionnaires*, Thèse de doctorat en sociologie, université Paris VII.
- Goffman Erving, 1974, *Les rites d’interaction*, Les Editions de Minuit, Paris.
- Martiniello Marco & Rea Andrea, 2011, « Des flux migratoires aux carrières migratoires », *SociologieS* [en ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3694>
- Perraudin Anna, 2017, « Garder ses distances. (Dés)activation des réseaux communautaires et territoires migratoires, entre Mexique et États-Unis », *Espace populations sociétés* [en ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/eps/7196>
- Sayad Abdelmalek, 1999, *La double absence. Des illusions de l’émigré aux souffrances de l’immigré*, Seuil, Paris.
- Schwartz Olivier, 1990, *Le monde privé des ouvriers*, PUF, Paris.
- Skeggs Beverley, 2015, *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire*, Agone, Marseille.
- Spire Alexis, 2015, « Ces étrangers qui renoncent à leurs droits », *Plein droit*, n° 106, p. 3-6.
- Warin Philippe, 2017, *Le non-recours aux politiques sociales*, PUG, Grenoble.